ASSOCIATION « PANIERS DU PIC »

ASSEMBLEE GENERALE DU 12 NOVEMBRE 2014

COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR :

- Décompte des votants et choix du mode de scrutin
- Présentation de l'équipe administrative de l'association
- Présentation du bilan des activités de l'année 2014
- Présentation du bilan de trésorerie de l'année 2014
- Questions diverses
- Validation par vote des bilans présentés
- Election du nouveau conseil d'administration : inscription des candidats et vote.

A - DECOMPTE DES PERSONNES PRESENTES ET REPRESENTEES et MODE DE SCRUTIN:

Une feuille d'émargement a circulé dans la salle et chaque représentant de famille l'a signée pour attester de sa présence et/ou de la procuration qu'il détient.

Attention : 1 seule voix par famille adhérente.

Pour l'AG du jour, le nombre de votants s'élève à : 23 dont 2 procurations

Pour tous les votes à réaliser au cours de cette Assemblée générale, acceptez-vous de voter à main levée ?

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 23

La décision de voter à main levée est donc acceptée à l'unanimité.

B - PRESENTATION DE L'EQUIPE ADMINISTRATIVE :

- Le bureau : Président : Gilbert BONIDAN, Trésorière : Louise DURAND, Vice-trésorière : Florence BACHELART, Secrétaire : Yolande LYFOUNG, Vice-secrétaire : Maya Catherine BOULARD,
- Les autres Membres du CA : Mireille GLARDON, Caroline KERMANI, Henri ADREIT, Emmanuel BALL
- Notre Paysan-maraîcher en AMAP : Mickaël DECKER. Mickaël n'est pas membre du CA mais il est sollicité et consulté régulièrement par ce dernier.

C - BILAN DES ACTIVITES :

Notre association existe depuis 2009 : 6 ans déjà !

Nous comptons 85 familles adhérentes dont 42 sont amapiennes !

Cette année l'équipe administrative s'était fixé de nombreux objectifs en vue de bâtir une meilleure visibilité de notre association et aussi de développer son rayonnement :

- Grosse refonte administrative : élaboration d'un projet associatif, modification des statuts et changement de nom de l'association.
- Pérennisation de notre AMAP légumes
- Maintien et développement de notre coopérative d'achat,
- Travail autour de 3 axes majeurs traversant:
    - Solidarité : avec notre paysan en AMAP, avec les populations en situation précaire, avec les producteurs…
    - Communication : avec tous les adhérents de l'association, avec nos concitoyens, avec notre municipalité
    - Animation : interne et externe.

Nous sommes plutôt heureux de toutes les initiatives engagées et satisfaits qu'elles aient presque toutes abouti !

En voici l'énumération :

1° Refonte administrative :

Notre association mêlant groupement d'achat et AMAP, il était préférable qu'elle ne s'appelle pas « AMAP de Saint Mathieu » mais « autrement » pour englober dans son fonctionnement au moins deux entités identifiées avec certitude comme l'AMAP (paniers de légumes bios) et la coopérative d'achat, voire d'autres entités comme d'autres AMAP (les agrumes par ex), un pôle animation-communication, etc.

Un **projet associatif** a donc été rédigé afin de fixer un cadre à notre association, pour que toutes les initiatives engagées par et pour notre association poursuivent un objectif commun. Ce projet définit des axes d'intervention, dont notamment : La pérennisation d'une AMAP de légumes bio, le développement d'une coopérative d'achat « direct producteurs » de denrées alimentaires locales, la participation à la solidarité alimentaire sur notre commune, l'animation publique pour sensibiliser les conduites individuelles et collectives au respect de notre environnement.

Un nouveau nom et de nouveaux statuts : Changer le nom de l'association implique forcément un changement des statuts (ne serait-ce que l'article « nom de l'association »). Le CA en a profité pour rectifier ou préciser certains articles des statuts qui étaient mal adaptés à l'élargissement des activités de l'association.

Après consultation et propositions de plusieurs noms, les adhérents de l'association ont choisi le nom de « **Paniers du Pic** » et le projet associatif ainsi que les statuts ont été adoptés au cours de l'assemblée générale extraordinaire du 21 Mai 2014.

2° Pérenniser notre AMAP légumes avec Mickaël Decker :

Rappel du principe d'une AMAP : mettre en relation contractuelle des consommateurs (amapiens) avec un ou plusieurs producteurs (paysans) afin de maintenir une agriculture paysanne locale et permettre de se nourrir sainement. Le principe est de payer d'avance une future récolte qui sera distribuée périodiquement selon les termes d'un contrat signé entre le paysan et l'amapien.

L'AMAP de légumes est le cœur de notre association et doit le rester. Notre énergie doit en priorité être dépensée à sa pérennisation pour permettre à notre maraîcher de vivre décemment de sa profession et pour prouver que cette alternative alimentaire (relation producteur-consommateurs en partenariat) n'est pas une utopie.

Cette année 32.5 paniers hebdomadaires ont été livrés, ce qui représente **42 familles « amapiennes » permanentes + 9 familles temporaires** (paniers découvertes), soit **au total 51 familles** concernées par notre AMAP !

Bilan sur le jardin par Mickaël (atouts, difficultés, ambitions, Gaston) :
On est en cinquième année et plus confortable qu'en première année ! Cet été on a eu de très beaux paniers. La production est plus importante même si on a encore des échecs qui sont parfois dus à la météo. Le jardin a souffert des grosses pluies d'octobre mais il a pourtant bien résisté par rapport à certaines exploitations maraîchères à proximité. On a toutefois eu des pertes, notamment 300 salades, des courges...
Les projets avancent bien : le passage à la traction animale était programmé et a pu se faire et l'âne Gaston est arrivé en Juillet 2014. Dans les projets à plus longs termes : intégrer un verger, peut-être même la possibilité d'avoir les oliviers du terrain adjacent (en pourparler avec le propriétaire).
Le travail du sol s'affine et se met en place (poulailler mobile, traction animale, biodynamie mais sans chercher le label car il coûte très cher et ce n'est pas la priorité).
Par contre, on note que Mickaël est toujours cotisant solidaire (plus petit palier de cotisation qui n'assure ni la sécurité sociale ni la retraite). Cotisant solidaire c'est 300 euros par an ; alors que exploitant à titre principal : 3000 euros par an… Pour l'instant Mickaël n'est pas en mesure de dégager 3000 euros par an pour payer la MSA.
C'est la raison pour laquelle (avec l'étude faite sur le rapport quantité prix des paniers) le CA a demandé à ce que les adhérents se positionnent sur l'augmentation du prix du panier et le CA a demandé à Mickaël d'augmenter le nombre des amapiens. L'accord des adhérents pour augmenter le prix du panier de 1 euro a été unanime.
Notre clientèle amapienne n'étant pas suffisante à faire vivre Mickaël, il est important qu'il puisse travailler sur des monocultures spécifiques et épisodiques hors contrat AMAP ou sur d'autres activités afin de dégager un peu plus de bénéfices.
Il faut aussi préciser qu'il est difficile de s'aligner sur les prix de supermarché sur les productions maraîchères qui sont produites en masse et largement subventionnées (lire notre projet associatif sur le sujet).

Nous essayons de travailler dans un vrai partenariat avec Mickaël, dans une démarche positive tirant profit du bon et du mauvais :

- En utilisant les critiques de façon constructive comme autant d'outils favorisant l'évolution de l'AMAP :
    - abandons d'adhérents : Nous avons déploré l'abandon de plusieurs familles en fin de saison 2013/2014. Certaines étaient déçues du mauvais rapport qualité-prix, d'autres trouvaient que le contenu du panier ne correspondait pas à leurs habitudes ou nécessités alimentaires. Pour la saison 2014/2015, l'objectif est donc de satisfaire en quantité et qualité les amapiens, et de mieux communiquer sur les vicissitudes de l'agriculture pour obtenir la compréhension des adhérents et favoriser une meilleure solidarité. Fort heureusement, nous constatons aujourd'hui un engouement pour notre AMAP et pensons donc que notre travail paye enfin.
    - estimation du prix des paniers : Nous avons affiné l'outil afin de s'en servir pour réajuster le contenu des distributions, le nombre des abonnements possibles et le prix des paniers. Cette année, à l'issue de la saison « été 2014 », les amapiens ont été gâtés par Mickaël et ce dernier est à présent rassuré sur sa capacité de production.
      Le prix moyen des paniers a été calculé en relevant les prix des denrées chez 4 fournisseurs différents (CIVAM Bio, Mon jardin de saison, La Remise, Terroir direct).
      Le prix moyen du panier de la saison 2013-2014 est estimé à 21 euros (oscille entre 17.66 euros selon « la remise » à 25 euros selon « mon jardin de saison ») et nous l'avons payé 20 euros.
      A la date du 12 Novembre, nous avons reçu 22 paniers pour la saison 2014/2015, dont le prix moyen est estimé à 28 euros, soit 8 euros de + que le prix payé !

- questionnaire de satisfaction : grâce à vos critiques, Mickaël peut adapter ses cultures pour coller, dans la mesure du possible, au mieux aux désirs des amapiens. Vos remarques sont de plus en plus positives sur le travail de Mickaël et le climat entre nous tous évolue bien vers la confiance, le partage et la solidarité. Par exemple, en ce qui concerne les gouts et les couleurs, nous avons créé « la table des échanges et du rab » en bout de chaine de distribution pour que chacun puisse adapter son panier à ses goûts…Mickaël prend note des souhaits de légumes comme l'artichaut ou les fraises mais nous rappelle que ce sont des produits chers et peu nourrissant et qu'il s'est fixé comme priorité de nous nourrir avec le panier…

- En déclenchant des adhésions AMAP toujours plus nombreuses grâce au bouche à oreille et à une bonne réputation qui sont gages de qualité et de satisfaction. Pour Saison 2014/2015 : 34 paniers hebdo.
  Notre objectif pour la saison 2015/2016 est d'atteindre une 40aine d'abonnements. Si on combine cela avec une légère augmentation du prix du panier, **nous permettrons à Mickaël de vivre un peu mieux grâce à notre AMAP, donc nous le protégeons et assurons le maintien de nos paniers de proximité.**

- En nous rappelant régulièrement que l'AMAP est une association et qu'elle fonctionne aussi sur la **participation bénévole de tous les adhérents**. Merci à toutes les personnes qui ont eu la volonté de se prêter à l'exercice ! Nous nous en sortons tous grandis ou enrichis !

- En écoutant et partageant très fréquemment avec Mickaël, ce qui nous permet à tous de cheminer autours de valeurs communes et de progresser dans nos démarches environnementales et solidaires.

3° Maintenir et développer la coopérative d'achat :

Présentation de l'équipe coop : Isabelle Fruchier (AMAP agrumes de Corse, sève de bouleau, huile d'olive d'Espagne, huile d'olives et raisins, crème de châtaignes), Georgette Alvado (Poisson, miel), Annie Château (Pain), Lynn Petithuguenin (artisan du monde, pain, confitures), Odile Mahé (veau, agneau), Gilbert Bonidan (volaille), Elyse Berthon (pommes de terre), Bastien Giacobbi (agneau), Yolande Lyfoung (aromatiques, fruits, poisson, porc) …

Tout d'abord merci à tous les adhérents impliqués sans lesquels la coop ne pourrait exister. Merci également à Smaïn et Hélène qui ont été présents à toutes les distributions des paniers de l'AMAP. **Merci donc à l'engagement associatif et profitons pour rappeler que notre travail est bénévole, qu'il est le plus sérieux possible, mais qu'il ne s'agit pas d'une prestation de service.**

Nous sommes **85 familles adhérentes à l'association « paniers du Pic »** qui bénéficient des propositions d'achat en groupement auprès de producteurs locaux !

Réorganisation : Suite à l'assemblée générale du 05 Novembre 2013, il a été évoqué les difficultés à gérer à la fois notre AMAP paniers et notre coopérative d'achat. Il avait alors semblé qu'une subdivision des tâches ainsi que des boîtes mail pourrait être la solution. Si la solution apporte plus de commodité de gestion interne, elle désolidarise les pôles AMAP et COOP.

Localité ou pas : La modification de nos statuts a permis l'introduction de produits de « artisans du monde », qui avait été demandée au cours de l'AG de novembre 2013. Pour ne pas trop verrouiller et laisser à chacun son libre arbitre, le CA a statué sur la décision suivante : dans la mesure du possible, l'association privilégiera toujours une production paysanne locale, dans une logique d'agriculture durable, socialement équitable et écologiquement saine. Une exception pourrait être envisagée ponctuellement dans une démarche solidaire de sauvetage paysan (comme c'est le cas avec l'huile d'olives de David Moya par ex.).S'il s'avère que la production ne peut être locale (rayon de plus de 250 km par exemple) ou qu'aucun producteur local ne souhaite travailler avec une coopérative d'achat ou en AMAP, alors, l'association pourra proposer une production plus lointaine, via une chaine de commerce équitable la plus courte possible en accord avec nos principes fondamentaux (objets de notre association) et clairement identifiée (garantissant les origines des produits et leur mode de culture que

nous ne pourrons pas vérifier). C'est par exemple le cas pour des denrées comme le thé (introuvable localement) et donc pour notre tentative de partenariat avec artisans du monde.

Recherche de volontaires : Les idées de produits à proposer dans notre coopérative d'achat ne manquent pas mais avortent aussitôt par manque de personnes désireuses de s'occuper des commandes régulières... Ainsi, nous n'avons plus de fromages de chèvres, nous avons renoncé au chocolat bio et la farine bio, nous ne relançons pas à fréquence régulière certains de nos fournisseurs, et certains d'entre nous se retrouvent avec la responsabilité de quatre produits ce qui devient un peu envahissant ! **Cette coopérative d'achat, créée pour fournir des produits locaux complémentaires aux paniers de légumes, fonctionne grâce au volontariat et n'est pas une activité lucrative**. Un seul produit pour un seul référent serait un fonctionnement idéal pour assurer régularité et diversité... Vous avez été quelques-uns à proposer votre aide et **une réunion spéciale coop sera organisée le 26 Novembre à 20h45**. Si d'autres personnes veulent bien proposer leur assistance, elles seront bienvenues.

4° Solidarité :

Poursuivre notre action de « paniers Découverte » : Nous menons depuis 3 ans une action de solidarité alimentaire en distribuant chaque année de Juillet à Septembre, des paniers de légumes bios (du jardin de Mickaël) à des familles de Saint Mathieu qui en ont besoin. Cette aide se construit en étroite collaboration avec l'assistante sociale de l'Agence Départementale de la Solidarité.

Cette action a été menée par Yolande, Florence et Mickaël. Nous avons pris la suite de Claudine et Georgette qui nous ont transmis leur dossier.

L'action "paniers découvertes" (initialement "paniers solidaires") avait été lancée en 2012 et a pu être poursuivie cette année encore (3ème année).

Nous avions reçu une subvention du CG pour cela de 500€.Afin de poursuivre au même niveau que l'année précédente, l'association a financé 220€ de cette action.

9 familles ont ainsi pu découvrir le fonctionnement de notre association et recevoir 4 paniers des légumes de Mickaël (36 paniers à 20€). La distribution des légumes s'est déroulée pendant l'été, du 20 juillet au 3 octobre. Les familles sont mises en contact avec notre association par l'intermédiaire de Mme Ginestet, assistante sociale de l'ADS du Pic st Loup Gangeois.

Nous faisons un travail de présentation de l'association et d'information auprès de chacune de ces familles lors d'une réunion à l'ADS. Mais cela n'a touché que 2 familles, nous avons donc poursuivi ce travail par téléphone. Puis nous leur avons adressé individuellement un courrier récapitulatif avec les dates de distribution. Ensuite, lors des distributions, nous tachons d'être présents et de les accueillir.

Les retours des familles cette année sont très positifs. 7 familles sur les 9 se sont exprimées, soit en répondant au questionnaire que tous les amapiens ont reçu, soit en direct lors des distributions ou encore à la suite d'un entretien téléphonique. 2 familles n'ont pas été joignables en fin de saison pour connaître leur avis. Globalement, toutes ont apprécié la fraîcheur des légumes, et ont tout cuisiné. 2 familles ont pu participer aux distributions et aux cueillettes.2 familles vont essayer de prendre un panier pour toute la saison prochaine. Les 7 familles qui se sont exprimées sont partantes pour bénéficier à nouveau d'un panier découverte l'an prochain.

Nous souhaitons poursuivre cette action. Si de nouveaux membres du CA souhaitent y travailler, un "tuilage" entre l'équipe actuelle et la nouvelle se fera, comme cela s'est fait l'an dernier.

Solidarité du conseil général : Depuis 3 ans, le conseil général est la seule institution qui nous aide à réaliser notre action « panier découverte » en la subventionnant à hauteur de 500 euros chaque année. L'association complète le coût de ces paniers solidaires (700 euros au total) avec les cotisations d'adhésion et en vendant des gâteaux, tartes, confitures et autres produits aux manifestations locales. Monsieur Christian Dupraz, conseiller général des Matelles, qui nous soutient depuis le début de cette

initiative, nous a confirmé cette année encore, pour la saison 2015, une subvention de 500 euros accordée par le département de l'Hérault. Nous souhaitons continuer cette action et chercherons encore des subventions pour la rendre possible.

Solidarité de notre commune : Le budget de la commune a été voté très tard dans l'année suite aux élections municipales. Nous bénéficions cette année, **pour la première fois** depuis 6 ans, d'une subvention municipale de 250 Euros attribuée dans le but de soutenir nos initiatives d'animation publique. Cette aide marque enfin la considération et l'utilité de notre démarche associative au sein de notre collectivité.

Solidarité avec Mickaël : bâches de serre à changer, complément de revenu Mickaël, trouver des solutions de financement de Micka (pot commun, financement participatif, aide auprès de la banque…), développer le nombre d'abonnements, construire un abri d'accueil sur le terrain, planter un verger, traction animale, aider au travail au champ…Autant de recherches d'actions solidaires auprès de notre maraîcher qui nous rendent créatifs et bienveillants.

Payer d'avance la future récolte, c'est permettre à Mickaël de ne pas faire d'avance de trésorerie.

Augmenter le nombre d'abonnements ainsi que le prix unitaire du panier, c'est donner la possibilité à Mickaël de vivre de son travail via notre AMAP.

Don à Mickaël : Le CA a voté un don de 600 euros à Mickaël pour lui permettre d'acheter du matériel pour la traction animale entre autres.

Solidarité envers nos producteurs COOP : nous avons participé à des actions de sauvetage paysan comme l'oliveraie de David Moya, ou nous participons à une certaine équité en proposant des produits d'artisan du monde qui ne nuisent pas à un producteur local.

5° Communication :

C'est un effort que nous devons tous faire

- tant en interne pour que chacun de nous sache et puisse prendre part à ce qui est réalisé et en projet au sein de notre association
- Qu'en externe, pour que notre association soit reconnue dans notre commune, auprès de la population et des élus.

Quelques initiatives réalisées par le CA :

- avoir un n° de tel joignable lors des distributions : On a pris un abonnement à 2 euros par mois pour pouvoir appeler les têtes en l'air lors des distributions, ou pour y être joignable… Ce tel est la plupart du temps déchargé ou oublié chez l'un d'entre nous !... Tout ne fonctionne pas toujours comme sur des roulettes !...
- Un nom plus signifiant : Il semblerait que « paniers du Pic » soit plus évocateur que AMAP pour un public non initié. Sur ce plan, la communication est réussie !
- Informer régulièrement les adhérents des actions menées par un petit journal : Création de la feuille de chou (3 numéros édités depuis nov. 2013).
- créer un site internet : Le blog n'était pas mis à jour régulièrement, une page sur un réseau social demande beaucoup d'assiduité…alors un site paraissait être mieux approprié (http://www.lespaniersdupic-treviers.org/index.html).
- Solliciter régulièrement la commune : par des courriers, par des réunions avec l'adjoint délégué à l'environnement, nous avons contribué à faire connaître notre association, avons obtenu cette année une subvention, nous avons proposé notre appui sur des projets très concrets comme la création de jardins partagés par ex.
- participer à la journée des pros de St Mathieu « le Printemps du Pic » du 11/05 pour montrer notre implication locale et expliquer nos activités
- distribuer des flyers informant sur la définition d'une AMAP

Quelques idées pas encore mises en oeuvre :

- fabriquer ou faire réaliser des goodies (éco-cup, calendriers, cabas…) au nom de l'association, que nous pourrions distribuer ou vendre lors de manifestations locales ou en fin d'année…
- lancer un concours de logo, ou un concours de photos ou de dessins de légumes…
- amis créatifs, vous êtes bienvenus !

Notre communication passe aussi par les animations que nous organisons en donnant une image dynamique de notre association.

6° Animation :

Réalisées cette année :

- animation de Noëlle 13 Décembre 2013.
- film « dessine-moi un paysage bio » suivi de débat Avec intervenant Mickaël et producteurs locaux, le 21 février 2014
- soirée « danses écossaises » le 11 Avril 2014
- participation à la journée des pros de St Mathieu « le Printemps du Pic » du 11 mai 2014
- pique-nique de début de saison au jardin le 29 Juin 2014
- participation à la journée des associations de St Mathieu le 07 Septembre 2014
- table ronde autour de la « solidarité alimentaire » le 17 Octobre 2014

~~En projet~~ A venir rapidement :

- Soutien à la soirée écossaise au profit de l'association CLE samedi 15 Novembre à 20h30 à Assas.
- soirée cinéma "les chèvres de ma mère" le **14/12/14** et non pas le 07/12 comme indiqué sur feuille de chou n°3. Cette projection se fera en présence de la réalisatrice Sophie Audier. ~~Nous pensions tout d'abord organiser un ciné de plein air cet été, mais nous ne sommes pas suffisamment de mobilisables à cette période… Alors cela devient un après-midi d'hiver, bien au chaud au ciné !~~
- animation de Noël le 19/12/14

D - BILAN DE TRESORERIE :

Solde au 30 octobre 2013	1240,24	
Recettes de l'année	2908,5	85 adhérents (dont 42 contrats AMAP) Subventions (Mairie et Conseil Général) Dons (animations: soirée écossaise, ciné Débat, Journée des commerçants)
Dépenses de l'année	3412,08	Achats pour les animations, Pique-Nique annuel Financement des paniers Découvertes Matériel de communication (Flyers, Affiches, Site internet) Aide financière à Mickaël Assurance, modification des statuts, abonnement téléphonique, petit matériel
Solde au 30 octobre 2014	736,66	
Balance	-503,58	Pour la première fois, nous sommes en déficit cette année. C'est à dire que le solde au 30 octobre 2014 est inférieur au solde du 30 octobre 2013. Le CA a décidé d'utiliser l'excédent pour aider Mickaël financièrement et acheter du matériel pour l'âne Gaston.

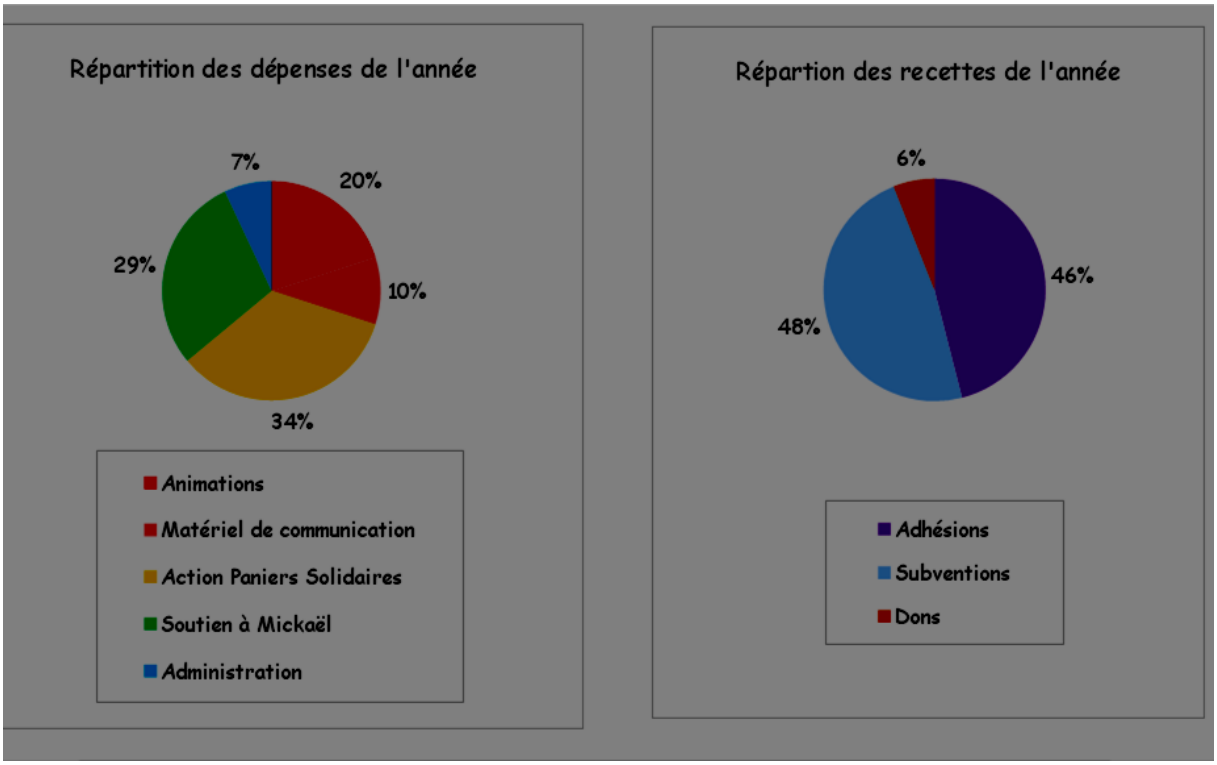

La synthèse de ces bilans nous permet d'observer que l'association a très peu de moyens financiers et qu'ils dépendent pour la moitié de dons et de subventions. Toutes nos actions de solidarité et d'information ou animation publique ne pourraient pas exister sans cela !

E- QUESTIONS DIVERSES

Aucune question ou remarque n'est adressée par l'audience à ce stade de l'assemblée générale.

F - APPROBATION DES BILANS

1°- Bilan des activités :

Acceptez-vous le bilan des activités qui vient d'être présenté ?

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 23

Le bilan des activités qui vient d'être détaillé est validé par les adhérents présents et représentés à l'unanimité

2°- Bilan de trésorerie :

Acceptez-vous le bilan de trésorerie qui vient d'être présenté ?

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 23

Le bilan de trésorerie qui vient d'être détaillé est validé par les adhérents présents et représentés à l'unanimité.

G - ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Conformément aux statuts de l'association « Paniers du Pic », tous les membres du Conseil d'Administration sont démissionnaires.

1°- Enregistrement des candidats au Conseil d'administration de l'association Paniers du Pic :

Les candidats intéressés pour siéger au CA se présentent immédiatement :

- Lynn Erselius Petithuguenin
- Fabrice Renoir
- Caroline Kermani-Mercier
- Florence Bachelart
- Maya Catherine Boulard
- Louise Durand
- Henri Adreit
- Gibert Bonidan
- Yolande Lyfoung

9 candidats se présentent au CA de l'association Paniers du Pic pour l'année 2014/2015 (de Novembre à Novembre)

2°- Election des candidats au conseil d'administration :

Acceptez-vous la liste des candidats au CA présentée pour l'année 2014/2015 (de nov à nov) ?

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 23

Le nouveau CA est adopté dans son intégralité par les adhérents présents et représentés à l'unanimité.

Ce Conseil d'Administration élira son bureau lors de sa première réunion et transmettra à la préfecture la nouvelle composition du bureau.

FIN D'ASSEMBLEE GENERALE

Compte-rendu dressé le 19/11/14 par le bureau sortant

Signature :

Pour le bureau sortant,

Le président sortant, Gilbert Bonidan

Compte-rendu approuvé le 19/11/14 par le nouveau bureau :

Présidente :	Président adjoint :	Trésorière :
Catherine Boulard	Gilbert Bonidan	Florence Bachelart
Trésorière adjointe :	Secrétaire :	Secrétaire adjointe :
Louise Durand	Yolande Lyfoung	Caroline Mercier

Pièces jointes en annexe :

- Feuille d'émargement des votants
- 2 procurations